



Vendredi 17 octobre 2014

A
Monsieur le recteur
168, rue caponière
14000 Caen

LE SECRETAIRE
ACADEMIQUE

Objet : IATSS titulaires et précaires - versement exceptionnel de fin d'année

Monsieur le recteur,

Versement exceptionnel de fin d'année des titulaires gérés financièrement par le rectorat

Nous venons de prendre connaissance ce jour des annonces de notre ministre relatives à la rallonge indemnitaire pour les agents de catégorie C et B : 100 euros pour les premiers et 50 euros pour les seconds.

Le SNASUB-FSU souhaiterait savoir si ces montants vont bien s'ajouter au versement indemnitaire exceptionnel de fin d'année pour les personnels IATSS titulaires.

Dans cette perspective, nous voudrions connaître les montants du versement exceptionnel ainsi que les éventuels critères de répartition pour les personnels de catégorie A, B et C de la filière administrative et ITRF.

Versement exceptionnel de fin d'année des contractuels

Nous souhaiterions aussi connaître le montant applicable aux agents contractuels ainsi que les conditions d'éligibilité.

La situation particulière des contractuels en GRETA

Nous souhaiterions plus particulièrement attirer votre attention sur les agents contractuels en GRETA.

Ils se considèrent avec raison être mis injustement en marge de l'Education nationale alors qu'ils sont pleinement agent de l'Etat. Nous pensons que le ministère de l'éducation nationale doit leur assurer une rémunération similaire à ce que perçoivent les agents contractuels de la formation initiale.

Dans ce but, nous souhaiterions qu'une étude de faisabilité soit menée par chaque GRETA pour le versement exceptionnel de fin d'année aux contractuels qui y travaillent. Nous voudrions connaître votre position de principe pour un versement exceptionnel pour les contractuels en GRETA.

Veillez recevoir, Monsieur le Recteur, mes salutations distinguées.

François FERRETTE
Secrétaire académique SNASUB-FSU

SNASUB,
Syndicat National
de l'Administration Scolaire,
Universitaire et des
Bibliothèques

48, rue du val noble
61000 Alençon

02 33 27 56 09
06 11 64 15 57

snasub-caen@orange.fr

Permanence quotidienne :
13h30/17h30

<http://www.snasub-caen.fr/>

Membre de la
Fédération
Syndicale
Unitaire

